LE COURRIER DE L'OUEST

VOL. I | EDMONTON, 4 NOVEMBRE 1905 | No. 4

La victoire du parti libéral va donner Paix, Progrès et Prospérité

LES RAISONS

D'un Canadien Allemand.

Comment les Torys s'y Prennent Pour Soulever les Electeurs de Langue Allemande.

Nous signalons à l'attention de nos lecteurs une correspondance qui a paru dans le journal allemand, sous la signature de Johann Schmidt, de Schmidt's Crossing, Alberta. Cet écrit, publié sous la responsabilité d'un honnête homme, nous montre que les Torys recourrent à la calomnie la plus odieuse pour faire de l'agitation parmi les Allemands.

Un agent électoral de M. Bennett s'étant transporté dernièrement chez M. Schmidt, voici ce qui s'est passé :

"Il m'a dit (écrit M. Schmidt en parlant du cabaleur) que le "French Premier" d'Ottawa a fait un marché avec le Pape et qu'il nous a vendus à Rome. Je ne lui ai rien répondu.

"Le sang allemand devrait bouillir d'être tyrannisé par un "Frenchman," m'a-t-il dit.

Je n'ai pas senti mon sang plus chaud pour cela.

Il m'a dit aussi un tas de choses concernant les terres. Il dit que si Alberta avait les terres, elle pourrait les vendre pour un cent millions de piastres. Je lui ai répondu que ça pourrait bien être, mais quand ?

—"Un jour à venir, suivant les occasions," m'a-t-il dit.

J'ai pensé en moi-même que c'est "peut-être bien".... Mais la province ne peut attendre, suivant les occasions, pour ses travaux publics, pour les chemins et les ponts, pour les drainages, et ainsi de suite. Ce dont Alberta a besoin, c'est de l'argent tout fait, du *cash* ; et ça coûte plus cher pour administrer les terres qu'elles ne rapportent.

Je sais tout cela, mais je n'en ai pas dit un mot au cabaleur anti-libéral.

—Bien, vous allez nous donner votre vote cette année, n'est-ce pas? m'a-t-il dit.

J'ai fait semblant de ne pas l'entendre.

"Je suppose que vous avez voté pour les libéraux en novembre dernier"? m'a-t-il demandé.

Je lui ai dit comme ceci : "J'ai voté suivant ma conscience."

Il a détaché ses chevaux et s'est en allé pas content.

"Quelle raison a-t-il de s'attendre à ce que je lui dise comment j'ai voté, (écrit M. Schmidt). Cela est mon affaire. Je lui ai dit la vérité. J'ai voté suivant mon idée, et c'est comme ça que je voterai encore. Je ne voterai pas pour un Libéral, je ne voterai pas pour un anti-Libéral. Je voterai pour mon intérêt, pour l'intérêt du "settlement" allemand et l'intérêt de la province. S'il y avait de la tyrannie dans le système des écoles, ou dans le marché pour les terres, ou dans n'importe quoi, je voterais contre cette tyrannie-là, même si ce vote faisait du tort à mes affaires. Mais tout ce bavardage à propos de tyrannie et à propos de mauvais marché en terres,.... Blague ! J'ai étudié les deux questions avec soin, et elles sont correctes.

"Cela étant ainsi, je vais voter pour le candidat de celui des partis d'Alberta qui est en bonne amitié avec le parti d'Ottawa qui a commencé le chemin de fer du Grand Tronc Pacifique : ça s'adonne que c'est le parti libéral d'Alberta. Mais c'est pour le chemin de fer que je vais voter. Ce grand chemin de fer, dans son propre intérêt, et pour avoir du traffic, devra construire des embranchements dans la province. La ligne principale et ses embranchements contribueront à augmenter la valeur de ma terre ainsi que le prix du grain de mes récoltes. Je ne suis pas tout-à-fait fou.

Je sais bien que si Alberta commettait l'erreur d'élire le parti anti-libéral, —parti qui est en opposition au Grand Tronc Pacifique et en faveur du monopole du Canadien Pacifique—tout le monde penserait le Gouvernement Laurier battu dans trois ans, quand viendront les élections générales du Canada. Les gens du Grand Tronc Pacifique auraient aussi la même opinion, naturellement. Et, comme de raison, cette compagnie aurait soin de ne pas construire son chemin trop à la hâte, si elle entrevoyait l'arrivée probable de ses ennemis au pouvoir, à Ottawa.

"Cette compagnie (c'est toujours M. Schmidt qui écrit) ne pourrait pas, dans tous les cas, faire plus que la moitié de son chemin dans les trois ans. La compagnie sait bien que le parti anti-libéral s'est engagé à exproprier ce nouveau chemin de fer, aussitôt que les anti-libéraux seront en pouvoir de le faire. N'est-il pas parfaitement clair que cette compagnie ralentira ses travaux, si nous lui donnons raison de craindre l'arrivée de ses ennemis qui n'attendent que l'heure de lui faire du mal ? Elle exécutera juste, bien juste, ce que le gouvernement libéral pourra la forcer d'exécuter, d'ici à trois ans, mais rien de plus.

"Cette compagnie raisonnera comme suit : "Il nous faut procéder lentement, d'ici aux élections générales du Canada, dans trois ans, en attendant de savoir qui aura le pouvoir. Si Laurier est continué dans ses fonctions, nous précipiterons les travaux : mais, pour le présent, nous n'aimons pas à risquer une trop grande dépense de capitaux.

"Maintenant, mon intérêt, à moi, (Schmidt) demande que ce chemin se construise à la course, au plus vite. Pour engager la compagnie à construire vite, il nous faut élire un gouvernement libéral pour Alberta. Cette action voudra dire que l'Ouest est avec Laurier et que tout le Canada le maintiendra une quatrième fois, jusqu'à ce que le Grand Tronc Pacifique soit fini et hors de danger de la part des anti-Libéraux et de leur grand ami, le C.P.R.

"Nous savons tous, ajoute M. Schmidt en conclusion, que le plus tôt ce chemin sera bâti, le mieux ce sera pour nos populations qui en ont besoin. Là-dessus, inutile d'en remontrer aux Allemands. Nous ne sommes pas des fous."

* * *

Les Allemands sont reconnus pour leur sens pratique et leur esprit de réflexion. Nous sommes bien aise de les voir mettre par écrit, devant le public, le résultat de leurs méditations.

On est à se demander comment des Canadiens-français pourraient-ils se retourner contre Laurier, quand les Allemands eux-mêmes ne se laissent pas détourner par le cri des Torys reprochant à Laurier d'être un Canadien-français et d'avoir vendu le Canada à Rome.

Electeurs de Saint Albert, votez pour M. BOUDREAU

LE TABLEAU D'EGLISE

QUELQU'UN de bien étonné, si on lui avait prédit qu'il peindrait un tableau d'église, c'eût été Georges Clémentz.

Vous savez bien, le beau Georges --- hors concours, décoré, membre du jury, etc. --- le portraitiste à la mode des belles madames et du monde officiel. Au vernissage, vous allez tout de suite, d'instinct, voir ses deux envois habituels : la femme d'un millionnaire-sterling en toilette à tout casser, et un politicien quelconque --- presque toujours un ministre --- ayant l'air d'un marchand de vins au détail, qui a mis sa redingote des dimanches pour le mariage de sa "demoiselle." Georges Clémentz ! Vous ne connaissez que lui, aux "premières," ce solide gars de Dunkerque, qui a profité de son teint de sanguin et de sa barbe blonde pour se faire une tête à la Rubens. Un arriviste soit, ayant eu une chance énorme, mais très bon enfant, et beaucoup de talent, après tout.

Convenez-en, il ne vous serait jamais venu à l'idée que cet habile garçon, très lancé dans la haute banque et dans l'état-major du "bloc," que ce malin, qui adopta, dès qu'il le put, la spécialité nourrissante du portrait, que ce roublard, qui décrochera la rosette au prochain Salon, en exposant la sale tête d'un des pires caïmans du Sénat, insatiable mangeur de curés, exécuterait un jour, sur une toile de trois mètres de haut sur cinq de large, une *Adoration des Bergers*.

La chose est certaine, pourtant, et voici comment elle arriva.

Il y a dix-huit mois, Georges Clémentz perdit sa mère. C'était la veuve d'un capitaine au long cours, une petite vieille, toujours en noir, très dévote, à qui son Georges servait une pension, et qu'il venait embrasser tous les ans, car elle n'avait pas voulu quitter Dunkerque, ni l'étroit logement, d'où elle voyait les navires dans le port et où elle lisait sa JOURNÉE DU CHRÉTIEN, ayant devant elle, accrochés à la muraille, la photographie de son défunt mari et le petit modèle du trois-mâts qu'il avait commandé pendant vingt ans.

Georges est un bon fils. Pendant la dernière maladie de sa mère, dont il ne quitta pas le chevet, il se rencontra souvent avec le curé de la paroisse, qui venait là presque tous les jours. L'artiste, après un long séjour à Paris, dans un milieu fort anticlérical, se croyait un absolu sceptique. Il fut néanmoins très ému par la fin chrétienne de sa mère, par les paroles pénétrées d'espérance et de foi par lesquelles l'excellent prêtre consolait la mourant.

Aussi, quelques jours après l'enterrement, quand il alla prendre congé du curé, il lui dit rondement et de tout son cœur :

"Vous avez été si bon pour ma pauvre maman ! Je ne l'oublierai jamais et je ne sais comment vous remercier. Voyons, est-ce que je peux quelque chose pour vous être agréable ? Je serais si heureux de vous prouver ma reconnaissance."

Le bonhomme l'écouta, les yeux baissés, en maniant son étui à lunettes ; puis, brusquement et regardant l'artiste en face :

"Eh bien ! oui, répondit-il, vous pouvez me faire un grand, un très grand plaisir...

--- Et lequel ?

--- Il y a un pan de mur bien nu, bien vide, bien triste, derrière l'autel, dans notre chapelle de la Vierge. La place est toute prête, tout indiquée pour un beau tableau --- une NATIVITÉ, par exemple --- et s'il était signé par un enfant du pays comme vous, ce serait admirable... Excusez-moi, mon cher Georges, si je suis indiscret. Quoique j'eusse ce désir depuis longtemps, je n'osais pas vous en parler. Mais, tout à l'heure, votre offre cordiale m'a encouragé... Supposons que vous fassiez ce magnifique présent à votre ville natale, à cette église où votre chère maman a tant prié pour son mari, pendant qu'il était en mer, et pour vous qui avez demeuré loin d'elle depuis tant d'années. Est-ce qu'il ne vous serait pas doux de songer que, tous les matin, --- c'est à l'autel de la Vierge que je dis la messe de huit heures --- le vieux bonhomme qui vous a enseigné jadis le catéchisme donnera un pieux souvenir à vos parents morts et à vous-même ?... Mais je n'insiste pas davantage et, encore une fois, si j'abuse...

--- Non, non, monsieur le curé, c'est convenu, dit le peintre qui n'eut qu'une pensée, c'est que si sa mère l'entendait faire cette promesse, elle devait être contente. C'est bien convenu. En décembre prochain, vous aurez votre NATIVITÉ avec le petit Jésus, les bergers, l'âne, le bœuf et tout le tremblement."

Ravi, le vieux prêtre lui sauta au cou et l'accabla des remerciements les plus tendres. Mais deux heures après, dans le compartiment de fumeurs du rapide, le beau Georges, redevenu pratique et libre-penseur, après réflexion, fit un peu la grimace en allumant son cigare.

"Me voilà tout même tapé d'une grande toile, songeait-il. Une machine comme celle-là, ça représente pas mal de temps et d'argent perdus, sans compter que le style mysticocandard n'est pas du tout dans mon genre de beauté... Enfin, s'il y a un paradis, maman y a certainement sa stalle, et il m'a semblé, tout à l'heure, que je lui aurais fait de la peine en refusant, à la pauvre vieille... Ah ! ce finaud de curé a su faire vibrer à propos ma corde sensible, et, ça y est, j'ai promis... Un tableau de trois mètres sur cinq, et à l'œil ! Un tableau de bibi, qui est pourtant connu pour ne pas lâcher ses coquilles !... Il n'y a pas à dire, ces messieurs prêtres sont joliment forts."

※ ※ ※

Dès que le tableau fut ébauché --- pas mal, vraiment, comme composition, comme aspect général --- ce fut un défilé de visiteurs des deux sexes que reçut, dans son élégant atelier de la rue de Prony, le beau Georges mis à la dernière mode, mais toujours sa palette et son paquet de brosses à la main, ainsi que doit être l'artiste du dernier cri, à la fois chic et familier, combinant adroitement dans sa personne la tenue du snob et le sans-gêne du rapin.

On s'étonna bien un peu, tout d'abord, qu'il eût choisi ce sujet religieux ; mais Saturnin Proll, le député panamiste, le rapporteur du budget des beaux-arts, approuva la tentative. Ce franc-maçon, qui vote toutes les lois antireligieuses, acceptait pourtant le christianisme en peinture : car il posait pour l'esthète, pérorait volontiers sur les préraphaélites anglais, citait du Ruskin : et, parmi les richards, les rastaquouères, les parvenus et autres philistins prétentieux qui composent l'aristocratie du régime actuel, vous savez que l'opinion de ce vieux bavard fait autorité.

Selon lui, Clémentz devait obéir à son tempérament, exécuter largement, fougeusement, son œuvre, à la Rubens, et, puisqu'il était portraitiste, suivre l'exemple des anciens maitres et prendre pour modèle de toutes les figures de son tableau des amis à lui, des Parisiens aux visages connus. Lui-même, Proll, s'offrait, par exemple, avec sa barbe blanche de vieux beau, et il poserait très volontiers pour l'un des bergers à genoux devant la crèche.

Oh ! l'excellente idée ! Tous applaudirent, et le beau Georges comme les autres. Le succès de son tableau lui semblait assuré d'avance. Ce serait le "clou" du Salon.

Tout de suite Saturnin Proll lui donna une première séance et Clémentz vida tout un tube de blanc d'argent pour peindre cette superbe barbe de Moïse ou de Père éternel.

Puis, sans plus tarder, on s'occupa des autres modèles.

Pour la Vierge, il n'y avait pas à hésiter. Ce fut Rose Clairon, l'ingénue du Gymnase, une petite farceuse qui, à dix-neuf ans, a déjà dévoré un demi-million, mais dont toute la presse vante le candide regard et l'innocente physionomie. Rose Clairon fut donc peinte en Madone, et son protecteur actuel, Mercerel, le tripoteur d'affaires --- le fameux Mercerel de la Compagnie des Graisses et Saindoux de l'Uruguay --- devint, grâce à sa demi-calvitie et à son sourire bonasse, un saint Joseph supportable.

Quant aux bergers --- il y en avait cinq, deux agenouillés, au premier plan, et, derrière eux, les trois autres, debout, --- ils furent représentés par Proll d'abord, qui offrait un petit agneau à l'Enfant Jésus, avec un sourire ravi---comme au bon temps, quand Arton lui glissait un chèque --- puis par quatre autres gaillards qui, pas plus que lui, je vous prie de le croire, n'avaient l'air d'être disposés à écouter les anges chanter : "GLORIA IN EXCELSIS" et à suivre une étoile en route à travers le firmament.

Le numéro un --- beau brun, très frisé, vague ressemblance avec le buste de Caracalla qui est au Musée des Antiques --- s'était enrichi par son physique, en "tombant" une héritière. Le numéro deux --- un chauve à la face blafarde, à la barbe d'un noir lilas, d'un noir de teinture --- après avoir débuté dans le journalisme par beaucoup de pornographie et quelques ingénieux chantages, défendait à présent la vermine parlementaire avec un zèle mensuellement réchauffé par les fonds secrets. Le numéro trois --- joli blond, profil insolent, tête à gifles --- était ce socialiste millionnaire, cet ambitieux féroce, que les incorrigibles jobards du prolétariat ont envoyé au Palais-Bourbon, en mai dernier, et qui va prêcher le collectivisme à ses meurt-de-faim d'électeurs dans une automobile de quinze mille francs. Enfin, le numéro quatre --- un magistrat de la nouvelle école, toujours à la sonnette du garde des sceaux et ayant mérité sa robe rouge de conseiller par une série d'infâmes complaisances --- avait, en vérité, une tête de forçat. L'artiste, qui comptait sur cet influent personnage pour le gain d'un procès, n'avait pu lui dire non, quand il s'était proposé comme berger de Bethléem, mais, épouvanté tout de même par cette physionomie de scélérat, Georges l'avait reléguée tout au fond de sa composition, dans la demi-teinte.

Clémentz se mit donc à l'œuvre et travailla d'après ces singuliers modèles. Mais, décidément, il est un excellent peintre, car tout de suite sa NATIVITÉ s'annonça comme une très bonne chose. D'instinct, il avait corrigé, atténué autant que possible ce que ces divers visages révélaient d'inquiétant, de bas ou de vicieux. Puis, tout cela était admirablement peint, d'une brosse libre et sûre, à la Frantz Hals, et baigné dans une couleur harmonieuse et chaude qui, pour ainsi dire, caressait les yeux.

Au bout de trois semaines, le tableau fut presque fini. Un seul morceau restait encore à l'état de vague indication, d'informe ébauche. C'était la place --- juste au milieu de la toile --- où devait être l'Enfant Jésus.

※ ※ ※

Il arriva enfin, le petit modèle, dans les bras d'un grand-père trainant avec peine une jambe de paralytique, et qui apportait aussi la bouteille de lait et le biberon.

Bien entendu, ce n'était pas tout à fait un nouveau-né. Hélas ! rien n'est plus laid que le roi de la création, quand il vient au monde, et pour représenter l'Enfant-Dieu, on est toujours forcé de tricher un peu, au point de vue de l'âge. Il n'avait pas loin d'un an, le beau et robuste bébé qui, tout nu sur les genoux de son aïeul, ouvrait ses grands yeux d'un air étonné et frottait énergiquement ses pieds mignons l'un contre l'autre.

"Oh ! superbe ! s'écria Clémentz en cherchant, du bout de sa brosse, des tons de chair fraiche sur sa palette. Voilà un bonhomme qui va être amusant à peindre."

Et il se rappelait, égayé par ce souvenir, les petits anges de ses maitres préférés, au Louvre, la marmaille céleste qui se culbute dans l'ASSOMPTION de Rubens et qui voltige dans celle de Murillo.

Ce modèle-là, bien entendu, ne posait pas au même titre que les autres, c'est-à-dire un peu par complaisance, un peu par vanité, pour que le tout-Paris du vernissage les reconnût au passage en disant : "Tiens, cette petite rosse de Rose Clairon en sainte Vierge, et ce voleur de Mercerel en saint Joseph... Elle est bien bonne !" Le pauvre petit ne mettait aucun amour-propre à montrer ses membres potelés et son derrière à fossettes. On avait su, tout simplement, dans une famille indigente de Levallois-Perret, par la concierge de Clémentz, que l'artiste avait à peindre un bel enfant. On avait dit : "Grand-papa, allez donc lui montrer le mioche." Et le mioche avait été agréé. Trois ou quatre séances à dix francs, songez donc, voilà une fameuse aubaine !

Car c'était une misère noire, à la maison, raconta le grand-père à l'artiste, tout en maintenant de son mieux le petit enfant dans la pose voulue. Lui, ancien homme de peine, paralysé --- à cinquante-cinq ans, malheur ! --- et désormais incapable de travailler. Son fils, au régiment, ayant encore dix-huit mois de service à tirer et demandant en vain son exemption comme soutien de famille. Son gendre, un serrurier-adjusteur, très bon sujet, ouvrier d'élite, un cœur d'or, qui les faisait tous vivre, enlevé en huit jours, par une pneumonie trois mois après la naissance du petit. Pour gagner le pain quotidien, oh ! tout sec, et pour envoyer de temps en temps une pièce de cent sous au soldat, il n'y avait plus que la fille de l'infirme, la mère du bébé, veuve à vingt-deux ans, avec ses trois francs de couturière en journée. La purée, quoi ! Aussi, réduit au métier de nourrice sèche auprès du gosse, il avait été bien heureux d'apprendre que M. Clémentz avait besoin d'un modèle de cet âge-là.

"N'est-ce pas qu'il est beau, monsieur, et solide et râblé !... Et, vous savez, ne pleurant presque jamais... Sage comme une image... Mais je vous demande pardon... Il va falloir suspendre un instant votre travail, pour que mon Jules boive une goutte.

Le peintre, tout à son affaire, n'écoutait le bonhomme que d'une oreille distraite. Mais il n'avait pas mauvais cœur, le beau Georges. Sans interrompre ses rapides coups d'œil au modèle et ses vives touches de pinceau sur la toile, il causa un peu avec le grand-père.

"Alors, la maman de ce monsieur-là n'a que vingt-deux ans, et c'est elle qui fait bouillir la marmite ?...

--- Mon Dieu, oui, monsieur, et je peux le dire, ma Léonie est une merveille d'honnêteté, de résignation et de courage... Et jolie !... Tenez un peu dans la genre de la dame que voilà, en bonne Vierge, mais... vous m'excuserez, je suis son père.., avec quelque chose, dans la physionomie, de plus doux, de plus maman.

--- Tiens... je serais curieux de la voir. C'est demain dimanche... Est-ce que votre fille travaille, le dimanche ?

--- Non, monsieur.

--- Eh bien, amenez-la donc. C'est elle qui fera poser le petit. Elle parviendra peut-être mieux que vous à le faire tenir tranquille."

Après le départ du modèle, Clémentz posa sa palette, s'assit à quelque distance de son tableau et l'examina avec attention.

Allons, son Enfant-Jésus ne venait pas mal. Le peintre était à peu près sûr, maintenant, de bien attraper le gracieux modèle de ce petit corps, les tons si frais de cette incarnation enfantine. Il ne lui mettrait pas d'auréole, non, mais il tâcherait de rendre tellement lumineux les brins de paille sur laquelle l'Enfant était couché qu'il semblerait rayonner comme un soleil

Résume des Règlements pour disposer des Terrains Miniers du Dominion dans le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et le Territoire du Yukon.

Charbon. --- Les terrains à charbon peuvent être achetés à $10 l'acre, pour le charbon mou, et à $20 pour l'anthracite. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 320 acres. Une royauté de 10 cents la tonne de 2,000 livres sera collectée sur la production brute.

Quartz. --- Les personnes âgées de 18 ans et plus ou les compagnies à capital réuni possédant des certificats libres de mineur peuvent obtenir une entrée pour des terrains miniers.

Un certificat de mineur libre est fourni pour une ou plusieurs années, mais pour pas plus de 5 ans sur paiement à l'avance de $7.50 par année, pour un individu et de $50 à $100 par année pour une compagnie selon le capital.

Un mineur libre ayant découvert du minerai dans un endroit peut se choisir un "claim" de 1,500 x 1,500 pieds en le marquant avec deux poteaux légaux portant des avis, un à chaque bout de la veine.

Le claim doit être enrégistré dans l'espace de 15 jours, s'il est situé dans un rayon de 10 milles du bureau d'un régistrateur, un jour de plus sera alloué pour chaque 10 milles additionnels, ou fraction d'un mille. Le prix d'enrégistrement d'un claim est de $5.00

On devra dépenser $100 par année au moins sur le claim ou les payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensés et payés, le locateur pourra faire faire l'arpentage de son claim et l'acheter à $1.00 l'acre après avoir rempli toutes les autres conditions.

Le ministre de l'Intérieur pourra aussi donner permission de choisir des claims contenant du fer, du mica et du cuivre dans les territoires du Yukon. Ces claims ne devront pas dépasser 100 acres.

La patente d'un endroit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2 1-2 pour cent sur les ventes des produits de cet endroit minier.

Travail de mines dans les placers.--- Manitoba et le Nord-Ouest, excepté le Territoire du Yukon. --- Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entré $5.00, devant être renouvelé tous les ans. Les claims de la rivière Saskatchewan sont ou de barre ou de banc les premiers sont 100 pieds de long et s'étendent entre la marée haute et basse. Les derniers comprennent les creusages de barre, mais s'étendent en arrière de la base de la colline ou du bord de la rivière, mais n'excédent pas mille pieds. Des claims de 200 pieds de large peuvent être obtenus où l'on se sert de pouvoir à la vapeur.

Creusage dans les rivières du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest, excepté le Territoire du Yukon. --- Un mineur libre ne peut obtenir que deux bails de 5 milles chacun pour un terme de 20 ans, qui peut être renouvelé à la discrétion du ministre de l'intérieur.

Le droit du locataire se résume au bord ou lit submergé de la rivière, au-dessous de la ligne des eaux et sujet aux droits de tous ceux qui ont ou qui pourront recevoir des entrées pour creusage de barre ou claims de bancs, excepté sur la rivière Saskatchewan, où le locataire peut creuser à l'eau haute, alternativement sur chaque tenure à bail.

Le locataire devra faire fonctionner un drageur par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail, mais un drageur sera suffisant pour chaque 15 milles ou fraction, si un individu ou une compagnie a passé plus d'un bail.

Taux. --- $10 par année pour chaque mille de rivière loué.

Royauté de 2 1-2 pour cent collectée sur la production dès qu'elle excède $10,000.

Draguage dans le territoire du Yukon. --- Un mineur libre peut avoir six loyers renouvelables de 5 milles chacun, pour un terme de vingt ans.

Le droit du locataire se résume au lit ou barres submergés de la rivière, au-dessous de la ligne basse des eaux. Cette limite devant être fixée par sa position le 1er août de l'année de la date du bail.

Le locataire devra faire fonctionner un dragueur dans deux ans à partir de de la date du loyer et un dragueur pour chaque 5 milles dans les six ans de telle date. Taux $100 par mille, pour la première année et $10 par mille pour chaque année subséquente.

La royauté est la même que pour le travail de mine dans les placers.

Travail de mine dans les placers du Territoire du Yukon. --- Les claims de criques, rivières, collines ne devront pas dépasser 250 pieds de long mesurés sur la ligne de base ou direction générale du crique ou gulch, et la largeur étant de 1000 à 2000 pieds. Tous les autres claims de placers devront être de 250 pieds carrés.

Les claims devront être marqués par deux poteaux légaux, un à chaque bout, portant des avis.

Chaque entrée doit être obtenue dans les dix jours si le claim est dans un rayon de dix milles du bureau du régistrateur. Un jour de plus est alloué pour chaque dix milles additionnels ou fraction de mille.

La personne ou la compagnie garnissant un claim de pieux doit avoir un certificat de mineur libre.

Le découvreur d'une mine nouvelle a droit à un claim de 1000 pieds de long, et si deux mineurs agissent de concert, ils pourront prendre un claim de 1500 pieds sur la production duquel on ne pourra charger de royauté.

Entrée $10. Royauté au taux de 2 1-2 pour cent sur la valeur de l'or envoyé du Yukon pour être payé au contrôleur.

Un mineur libre ne pourra recevoir plus d'un claim minier sur chaque rivière ou crique, mais le même mineur pourra posséder plusieurs claims différents en les achetant et les mineurs libres peuvent travailler leurs claims en société en donnant avis et en payant un honoraire de $2.00.

Un claim peut être abandonné et un autre obtenu sur le même crique, ruisseau ou rivière en donnant avis du fait en payant un honoraire.

Des travaux d'une valeur de $200 doivent être exécutés annuellement sur chaque claim.

Un certificat des travaux exécutés doit être obtenu à tous les ans, sinon le claim devra être considéré comme abandonné et pourra être occupé par un mineur libre.

Les limites d'un claim ne pourront être complètement définies qu'apres en avoir fait l'arpentage et en avoir fait publier des avis dans la "Gazette Officielle" du Yukon.

Pétrole. --- Toute les terres non vendues de la Puissance dans le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et le Territoire du Yukon sont ouvertes aux chercheurs de pétrole et le ministre pourra réserver pour un individu ou une compagnie possédant des machines sur le terrain qui devra être soumis à des recherches, une superficie de 1920 acres pour une période qu'il devra décider, la longueur de ce terrain ne devra pas dépasser 3 fois la largeur.

Si le chercheur découvrait du pétrole en quantité pouvant rapporter des profits et établir cette découverte, une surface n'exédant pas 640 acres y compris le puits d'huile, seront vendues au chercheur au taux de $1.00 l'acre et le reste du terrain soit 1280 acres seront vendus au taux de $3.00 l'acre, sujet à la royauté au taux qui pourra être spécifié par un ordre en conseil.

W. W. CORY.

Député ministre de l'Intérieur.

Département de l'Intérieur.

Ventes des Terrains d'Ecoles.

AVIS PUBLIC est donné que des ventes à l'encan des Terrains d'Ecoles auront lieu dans la Province d'Alberta, et aux endroits ci-dessous :

Edmonton, mercredi, 18 Octobre 1905, à dix heures, a. m.

Leduc, lundi, 23 octobre 1905, à dix heures a. m.

Wetaskawin, jeudi, 26 octobre 1905, à dix heures a. m.

Lacombe, lundi, 30 octobre 1905, à dix heures a. m.

Innisfail, jeudi, 2 novembre 1905, à dix heures a. m.

Didsbury, lundi, 6 novembre 1905, à dix heures a. m.

Calgary, vendredi, 10 novembre 1905, à dix heures a. m.

High River, mardi, 14 novembre 1905, à dix heures a. m.

Pincher Creek, jeudi, 16 novembre 1905, à dix heures a. m.

Ces terres, en général, sont situées à une distance de douze à vingt milles du chemin de fer Calgary & Edmonton, et de l'embranchement de la Passe au Corbeau du Canadien Pacifique.

Dans les cas où les terrains à vendre seront sous bail, les ventes seront sujettes aux termes du bail jusqu'à son expiration, lors du 30 novembre, 1905, et le locataire aura le privilège d'enlever les clôtures et autres constructions qu'il pourra avoir sur ce terrain.

Toute parcelle de terrain offerte en vente, sur laquelle passe un chemin public ou un chemin de fer sera sujette à la réserve de terre occupée par tel chemin public, ou pouvant être requise pour droit de passage et aux fins de chemin de fer.

La vente ne conférera que la propriété superficielle et sera sujette aux réserves ordinaires en faveur de la Couronne.

CONDITIONS DE PAIEMENT.

Un dixième comptant, au temps de la vente, et la balance en neuf paiements égaux, avec intérêt à 5 p. c., par année sur les paiements non-effectués, payables en différents temps, excepté dans le cas où la terre n'excéderait pas quarante acres, alors que les conditions de paiement seront de un cinquième comptant et la balance en quatre paiements égaux annuels, avec intérêt à 5 p. c., par année.

Un terrain étant adjugé, l'acheteur devra de suite déposer la somme de cent piastres entre les mains du commis de la vente, (Clerk of Sale) autrement le terrain sera remis à l'enchère. A cet effet, les personnes qui se proposent d'acheter devraient se munir de chèques marqués, sur des banques incorporées en Canada, faits à leur ordre et payables au pair sur le lieu de la vente, ou de billets de banques d'aussi grande dénomination que possible. La balance du premier paiement devra dans tous les cas être payée avant la clôture de la vente, ou sinon, le dépot de cent piastres sera confisqué et le terrain retiré de la vente.

Les scrips ni aucun mandat ne seront acceptés en paiement.

NOTE : Les chèques ne seront pas acceptés en paiement à moins d'être marqués "accepté" par la banque sur laquelle ils sont tirés.

On pourra se procurer les listes des terres à vendre du "Secretaire, Département de l'Intérieur, Ottawa," ou de tout agent des terres du Dominion, à Manitoba, Saskatchewan ou Alberta.

Par ordre,

P. G. KEYES,
Secrétaire.

Département de l'Intérieur,
Ottawa, 15 septembre 1905.

Le Nord-Ouest Canadien.

REGLEMENTS DE HOMESTEAD.

Toute section portant un No pair des Terrains de la Puissance au Manitoba ou dans les Territoires du Nord-Ouest, à l'exception des sections numéros 8 et 26, de celles déjà prises comme homestead, ou celles réservées comme terres à bois pour les colons, ou pour toute autre fin, peuvent être prises comme homestead par toute personne, chef de famille ou toute personne mâle de plus de 18 ans, chaque homestead étant l'étendue d'un quart de section comprenant 160 acres, plus ou moins.

ENTRÉE. --- L'entrée peut être faite personnellement à l'agence locale pour le district dans lequel est situé le terrain ou si l'applicant le préfère il peut en faisant application au Ministre de l'Intérieur à Ottawa, au Commissaire d'Immigration à Winnipeg ou à l'Agent Local pour le district être autorisé à faire son entrée par l'intermédiaire d'une autre personne.

Le prix d'entrée pour un homestead dans les conditions ordinaires est de $10.

CONDIIONS A REMPLIR. --- Un colon a qui une entrée de homestead a été accordée est tenu de par les termes de la Loi sur les Terres de la Puissance et les amendements y ajoutés, de remplir les conditions requises d'après l'un ou l'autre des modes ci-après :

1.---Durant trois ans demeurer sur le terrain et le cultiver au moins six mois chaque année.

2.---Si le père (ou la mère, le père étant mort) de la personne qui a pris un homestead réside sur une ferme dans le voisinage du dit homestead le colon satisfera aux exigences de la loi s'il demeure avec son père ou sa mère.

3.---Si un colon a obtenu la patente pour son homestead ou un certificat de délivrance de la dite patente, contresignée suivant les prévisions de cette Loi et a obtenu une entrée pour un second homestead, il satisfera aux conditions de résidence imposées par la Loi, en résidant sur son premier homestead, si le second se trouve dans les environs du premier.

4.---Si le colon a sa demeure permanente sur une terre qu'il cultive et qui lui appartient dans le voisinage de son homestead il satisfera à la loi en y demeurant.

Le terme "environ" employé ci-dessus, désigne le même township ou un township adjacent ou joignant à l'angle.

Un colon qui se prévaut des conditions des clauses (2), (3) ou (4) doit cultiver 30 acres sur son homestead, ou en remplacement posséder 20 têtes de bétails, avec les bâtiments requis pour ces animaux, et de plus, avoir 80 acres convenablement clôturés.

Tout "homesteader" qui ne se conforme pas aux conditions requises par la loi des homesteads est exposé à se voir retirer son entrée de homestead, et le terrain susceptible d'être pris de nouveau.

DEMANDE DE PATENTE. --- La demande de patente doit se faire au bout de trois ans en s'adressant à l'Agent local ou sous-agent ou à l'Inspecteur des Homesteads.

Six mois avant de faire cette demande le colon doit en donner avis par écrit au Commissaire des Terres de la Couronne à Ottawa.

INFORMATIONS.---Les immigrants pourront se procurer à tous les bureaux des Terres de la Couronne toutes les informations concernant les terrains disponibles, comme homestead. Il leur sera donné gratuitement tous les renseignements et l'aide nécessaires, en faisant la demande au Secrétaire du Département de l'Intérieur à Ottawa, au Commissaire de l'Immigration à Winnipeg, Manitoba, ou à tout agent des terres dans le Manitoba ou dans les Territoires du Nord-Ouest, aussi toute information concernant le bois, le charbon, ou tous autres minéraux ainsi que copies des lois et des règlements. On peut obtenir aux mêmes endroits les mêmes renseignements concernant les Terres de la Couronne dans la Ceinture du chemin de fer du Pacifique Canadien dans la Colombie Anglaise.

W. W. CORY,

Député Ministre de l'Intérieur,

N.B. --- A part les terrains ci-haut mentionnés, des milliers d'acres de terre de première qualité sont mis en vente, par différentes compagnies de chemins de fer ou des sociétés particulières.

DANS LE NORD-OUEST.

La Police Montée du Nord-Ouest en charge de l'ouverture d'un chemin carrossable depuis Edmonton jusqu'à Dawson, distance d'environ 1,400 milss,

Un détachement de cinquante constables, parti d'Edmonton en mars dernier, sous les ordres du Surintendant Constantine, est maintenant rendu à Fort Saint-Jean, sur la Rivière à la Paix, où l'on va ériger des casernes et des magasins qui serviront de quartiers-généraux pendant l'hiver. Cela fait, la police aura à couper et faire le chemin jusqu'à Teslin, établissant un poste à tous les 25 milles, une station à tous les 50 milles, et maintenant la communication, entre les deux places, au moyen de chaises de poste.

A Teslin, le détachement de Fort Saint-Jean fera jonction avec le détachement du nord opérant à partir de Dawson.

Cette expédition aura l'effet de contribuer à la colonisation des régions du Mackenzie et de la Rivière à la Paix.

L'une des ressources les plus précieuses du district d'Emonton, c'est l'abondance du charbon. Toute la région, dans un rayon de vingt à trente milles autour de la ville, repose sur une couche sous-jacente de houille, que la mine n'a encore exploitée que là où se montrent les affleurements, dans la déclivité des berges de la Saskatchewan. L'extraction est facile et peu dispendieuse, de sorte que le combustible est délivré à Edmonton, pour l'usage domestique, au prix maximum de $3.00 la tonne. Il revient à meilleur marché encore pour ceux qui vont le prendre à la mine.

Une démonstration évidente des progrès de l'agriculture, dans l'Ouest, peut se faire en disant simplement qu'on récolte, dans Alberta, cette année, 1,400,000 minots de blé d'automne et qu'une grande partie de cette production est gardée pour la semence de l'année prochaine, qui doublera celle de l'année actuelle. Cette culture réussie du blé, dans une contrée qui semblait jusqu'ici réservée pour les pâturages, signale la province d'Alberta comme grenier futur pour les marchés de l'Orient (Chine, Japon, etc.). Car, on peut prédire que le blé d'Alberta n'aura jamais à passer par l'est du Canada.

L'Association des Marchands de Grains du Nord-Ouest estime la récolte de cette année en blé, pour Manitoba, à 54,390,678 minots, le tout évalué à $41,000,000. Ce chiffre excède tous les records précédents, sans excepter celui de la grosse année, 1902, qui a été de 53,077,267 minots.

Le record de la production des années passées pour Manitoba a été comme suit ;

Année	Minots
1898	25,313,745
1899	27.922,230
1900	13,025,252
1901	50,502,085
1902	53,077,267
1903	40,116,878
1904	39,162,458
1905	54,390,678

On est aussi parvenu à établir le quantum de la production totale de l'année, dans Manitoba et les Territoires, comparée à l'étendue du sol emblavé (ensemencé). Voici ce résultat pour les principales cultures :

	Acres	Moyenne	Total
Blé	4,010,000	22.8	91,533,200
Avoine	1,423,000	47.2	67,165,600
Orge	433,800	31.5	13,661,700
Lin	34,900	13.5	471,150

Ces quantités indiquent une augmentation considérable sur les années précédentes. En blé seulement, le surplus, sur l'année dernière, est de 35,000,000 minots, ou 62 par cent.

Pour l'avoine, l'augmentation a été de 15,000,000, ou 28 par cent.

Il y a une légère augmentation dans la production de l'orge, et une diminution marquée dans celle du lin.

LA VALEUR DES TERRES DE L'OUEST.

La spéculation sur les terrains a reçu un nouvel élan du fait d'une récolte merveilleusement abondante.

Plusieurs grandes transactions sont en chemin, outre celles déjà consommées, dont l'une se monte à un million de piastres. C'est l'achat, effectué par la Compagnie de Colonisation du Nord-Ouest, de Saint-Paul, de 230,000 acres, de terres tant dans Manitoba que dans Saskatchewan et dans Alberta. Une étendue de 130,000 acres, dans le district de Saltcoats situé dans l'ouest de Manitoba et dans l'est de Saskatchewan, a été acquise du bureau des terres de la Compagnie du C. P. R. Le prix de l'acre n'a pas été divulgué, mais on croit savoir qu'il est plus élevé que le prix précédemment exigé dans les ventes en gros des terres du C. P. R. La surface de ce territoire présente l'apparence d'un parc, la prairie alternant avec les taillis et les massifs de peupliers.

Les autres 100,000 acres proviennent de la compagnie Eastern & Western Land et sont situés dans la région du Manitou, c'est-à-dire de chaque côté de la ligne interprovinciale qui sépare les provinces de Saskatchewan et d'Alberta. La nouvelle ligne du Grand-Tronc-Pacifique traverse cette région.

Cette Compagnie de Colonisation du Nord-Ouest, dont MM. Lynch et Robertson sont les principaux actionnaires, s'était comme retirée du commerce des terres, depuis quelques mois, après avoir vendu le million d'acres qui lui restait dans le territoire d'Assiniboine.

A propos de l'achat pré-mentionné de 230,000 acres, M. Lynch en parle d'une façon bien intéressante, savoir : Depuis nombre d'années, nous avons toujours eu la plus grande confiance dans l'venir agricole de l'Ouest du Canada. Cette nouvelle transaction en est une preuve substantielle. Nous n'avons pas l'intention de détenir ces terres en attendant les gros prix, comme tant d'autres le font. Nous voulons les vendre promptement, à des prix raisonnables, bien que, indéniablement, la tentation de les retenir longtemps soit très-forte, en vue de l'empressement qui se manifeste de plus en plus dans la recherche des bonnes terres à blé."

La Politique liberale signifie : PAIX ET PROGRES.

La politique conservatrice : signifie DETRESSE ET DISCORDE.

La victoire du parti liberal va donner Paix, Progres et Prosperite.

La victoire du parti tory apporterait Prejudice, Privations, Proces devant les tribunaux.

Electeurs de Calgary, voulez-vous d'un gouvernement du peuple, pour le peuple, votez pour l'Hon. M. CUSHING

Electeurs d'Alberta, voulez vous d'un gouvernement du C. P. R. pour le C. P. R., votez pour M. Bennett et les autres candidats du C. P. R.

AVIS.

Mme Tournier désire informer le public qu'étant recemment arrivée de Paris, peut faire tout ouvrage de Modiste d'une façon satisfaisante.

Première Rue Ouest

Electeurs de Calgary, Secouez le joug du C. P. R. Votez pour l'Hon. M. Cushing

Le Courrier de l'Ouest

EDMONTON, 4 NOVEMBREBRE 1905

BOITE POSTALE 25

A LA QUESTION

On ne veut pas de réponse évasive

La parole est à M. Bennett

Le *Herald* de Calgary, après avoir dépensé du zèle à s'extasier sur les qualités et l'indépendance de son candidat de prédilection, n'en a plus du tout pour nier que M. Bennett a été, est maintenant, et sera toujours avec le C. P. R. et pour le C. P. R.

Cette question a tellement d'importance qu'elle jette dans l'ombre celle de savoir si R. B. Bennett est ou n'est pas une étoile de première grandeur.

Avant d'en faire leur député, la seule chose que les électeurs de Calgary ont besoin de savoir, s'il est élu, la voici : quelle attitude sera la sienne, à l'Assemblée Législative, quand viendra le moment de favoriser — ou d'entraver — la concurrence dans les transports par chemin de fer ? Sera-t-il avec Calgary ou avec le C. P. R. ?

La compagnie du C. P. R. est opposée à toute entame à son monopole, tandis que l'intérêt vital de Calgary s'oppose à la continuation de ce monopole : monopole très profitable à quelques magnats, mais très peu avantageux pour la population de Calgary et des autres villes du sud de la province.

Les intérêts du C. P. R. et les intérêts de la province étant en opposition manifeste, la Législature d'Alberta sera certainement appelée à prendre fait et cause pour les uns ou pour les autres. Entre ces deux alternatives, il sera impossible même de trouver un juste milieu. Il faudra pencher vers la concurrence ou verser avec le monopole.

Que ferait alors M. Bennett, dans le cas où il serait élu l'un des représentants du peuple ? Que ferait-il si, par malheur, il devenait premier ministre ! Encore une fois, c'est ce que les électeurs de Calgary doivent savoir dès maintenant, tout de suite.

Ils n'ont encore reçu aucune réponse satisfaisante à cette question, qu'ils n'ont pas manqué, néanmoins, de poser plusieurs fois, depuis quelque temps. Bien qu'elle soit la plus importante de toutes pour le peuple d'Alberta, M. Bennett n'en dit jamais rien. Il aime mieux l'éluder que de l'élucider.

Inutile de la lui poser : sa vaine théorie des droits provinciaux, avec les fioritures sentimentales qu'elle autorise, est toujours là pour lui offrir une chance de s'évader, au lieu de repondre directement.

C'est qu'il est incapable de répondre, étant le représentant d'une corporation bien déterminée à faire la lutte à outrance — une guerre à mort — à toute autre compagnie de chemin de fer qui demandera une charte ou la permission de passer sur le territoire privilégié du C. P. R.

Le *Herald* répond pour M. Bennett, mais insidieusement, et laisse entrevoir que son homme devant être dans l'opposition, il aura peu d'influence en face d'un gouvernement décidé à renverser les obstacles qui surgiront à l'encontre de la concurrence des chemins de fer. Bien sûr que M. Bennett sera relégué dans l'opposition, si même il est élu, ce qui n'est pas aussi certain : mais là n'est pas la question.

Les électeurs de Calgary sont appelés à voter pour ou contre leurs propres intérêts, pour ou contre un homme qui est l'une des parties intéressées dans le Canadian Pacific Railway, c'est-à-dire pour ou contre l'antagoniste résolu d'un projet justement estimé de la plus grande importance pour la population de Calgary.

Il n'appartient pas à cette intelligente population d'être assez naïve, assez bonasse pour risquer le soin de ses intérêts, en le remettant à des mains hostiles, en le confiant à un homme qui a d'autres intérets à ménager.

Ce qu'il faut pour représenter Calgary, à la Législature, c'est un représentant de Calgary, et non pas un représentant du C. P. R. Nul ne peut servir deux maitres à la fois

Parmi les candidats en présence dans les diverses localités de la province, il ne s'agit pas de savoir si l'on va élire un chef de gouvernement ou un chef d'opposition, mais il importe de choisir un homme qui représentera réellement le peuple électeur et prendra franchement la défense de ses intérêts.

Donnez vos votes pour des principes, non pour des discours.

La probabilité, même éloignée, d'un gouvernement Bennett serait déjà un désastre pour la province d'Alberta. Car, il n'y a rien de brillant dans la perspective d'un petit gouvernement sous la domination du Canadian Pacific Railway. Cela signifie que nous resterions, pour longtemps, des censitaires payant le "droit seigneurial" à des espèces de lords, à des magnats qui tiendraient la province sous leur joug.

A cela, M. Bennett répond qu'il abandonnera ses connivances avec le C. P. R., s'il devient jamais premier ministre.

Il serait bien obligé d'en passer par là, mais pour la forme, pour sauver les apparences, surtout l'apparence légale. Il n'en demeurera pas moins, au fond, l'homme au service du monopole.

M. Turriff, aujourd'hui membre des Communes, autrefois commissaire en chef des Terres du Dominion, faisait la remarque (page 3825, Débats de la dernière session, Ottawa) que les nouveaux gouvernements provinciaux, en ne possédant pas les terres Publiques, n'auraient pas chaque jour sur leurs talons, non plus, ces magnats (de chemin de fer) cherchant des bonus et des garanties.

M. Turriff, évidemment, pouvait prévoir les conséquences malheureuses qui s'en suivraient, dans le cas où M. R. B. Bennett, cet avocat du C. P. R., deviendrait le Premier d'une province, avec des millions d'acres à abandonner aux magnats.

L'Hon. G. E. Foster, 15 mars 1905, (page 3607, Débats de la Chambre).

Il disait de M. Fielding :

"Aux avantages financiers qu'il nous fait voter pour le Nord-Ouest, il va soulever contre lui toutes les provinces du Dominion. Car, à quelque point de vue que l'on se place, le Nord-Ouest obtient des conditions financières dont la mesure dépasse proportionnellement celles des autres provinces."

M. J. D. REID, M. P., (député de Grenville), un des Torys les plus fermes, s'est trouvé dans un pitoyable état d'âme quand il apprit qu'Edmonton avait ré-élu l'hon. M. Oliver, notre Ministre de l'Intérieur. Il n'a pu, alors, réprimer, même en Chambre, son envie de dire à quelle espèce de vilaines gens appartiennent les électeurs d'Edmonton,—dans son esprit. Il disait (page 5306, Débats) :

"Si vous analysez le vote de cette division électorale, vous trouverez qu'il se compose de 25 pour cent d'Anglais, d'Irlandais et d'Ecossais réunis, et que les Russes, les Autrichiens, les Hongrois et les Métis forment ensemble les 51 pour cent de la totalité."

M. Fielding (interrompant) :—"Mon honorable ami ne sait-il pas que ces gens-là sont Canadiens et sujets britanniques ?"

M. J. D. Reid :—L'hon. Ministre ne le sait pas lui-même."

M. Fielding :—"Je sais qu'il ne peuvent voter sans l'être."

M. J. D, Reid :—"Il est impossible d'identifier ces gens. Ce sont des étrangers. Ils sont d'une classe de monde comme les Chinois. Ils se ressemblent tous, et on ne peut les distinguer. C'est pour cette raison que le Gouvernement les a fait inscrire sur ses listes de voteurs."

Mr. Griesbach et son Journal.

Nous tenons pour intelligents—et bien élevés—les lecteurs, ou la classe des lecteurs, auxquels s'adresse notre confrère ainé, *The Evening Journal*. Et ce que nous venons de dire, nous l'avons dit en toute sécurité.

Cela dit, quelle n'a pas été notre surprise de constater que, sur ce point délicat, notre confrère entretient une opinion différente, à moins d'admettre qu'il se comporte, envers ses lecteurs, avec un sans-gêne, une indélicatesse quelque peu injurieuse. Cette injure, la plupart d'entre eux, sinon tous, l'ont ressentie certainement, ou bien erronée doit être notre bonne opinion sur leur compte.

Dans son édition du 28 octobre, le *Journal* a voulu sans doute poser M. Griesbach, son protégé, en victime innocente et pure de la malice infernale de nos procédés. Il a donc reproduit *in extenso* la démonstration que nous avions faite de l'absurdité des principes énoncés publiquement par le jeune écervelé d'Edmonton. A cela, rien à dire.

Mais il y a autre chose. En mettant notre prose sous le regard de ses lecteurs, le *Journal* les relève du soin de voir par eux-mêmes. Il le fait pour eux, comme s'il doutait de leur compétence.

Dans une petite analyse de son crû, mise en tête de la reproduction, glissant sur le droit, qui lui appartient, de commenter à sa guise nos écrits tels que reproduits, il suggère à son public d'y voir des choses qui en sont absentes.

De semblables libertés ne se prennent, d'ordinaire, qu'avec des gens reputés faibles d'esprits.

En effet, préalablement avertis du reproche d'athéisme que nous aurions adressé à M. Griesbach, puis mystifiés de ne pouvoir plus trouver un traitre mot ou la moindre insinuation de la chose dans nos discours, les lecteurs de ce journal indigné n'ont pas manqué d'en rire, c'est sûr.

Nous n'avons pas prédit, non plus, ni même insinué, que le jeune Griesbach voudra détruire la religion et renverser les autels, s'il arrive au pouvoir. Nous lançons le défi, à qui voudra relever le gant, de trouver cet épouvantail (bugaboo) dans le COURRIER DE L'OUEST.

C'est dans *Evening Journal* que de telles sottises et bien d'autres s'impriment chaque jour.

Le COURRIER DE L'OUEST s'est borné à la critique d'un discours échevelé et à la censure des faux principes d'un jeune homme plus prétentieux que pondéré. Nous en avons démontré l'absurdité par les conséquences.

Nous n'avons rien à retirer de ce que nous avons dit. Au contraire, nous sommes prêt à recommencer.

* * *

M. Griesbach ayant émis la théorie que l'instruction religieuse, à l'école, est un obstacle au développement intellectuel des élèves et tend à former de mauvais citoyens, nous lui disons : "Jeune fou, poursuis jusqu'au bout les conséquences rigoureuses de ton principe. Pour être logique, tu dois aller plus loin et dire que, si l'enseignement de la religion, à l'école, est pernicieux pour la société, ce même enseignement doit l'être aussi partout où il se donne. Donc, dans l'intérêt de la société, tu devras le bannir du foyer domestique, de la chaire, de l'église, du *Sunday School*, de l'Armée du Salut."

M. Griesbach ayant publiquement soutenu que la vue, dans l'école, des images saintes et des emblémes de la religion ont l'effet de rapetisser le cerveau et l'âme des enfants, nous lui dirons : "Jeune exalté, en parlant ainsi, tu assumes l'attitude d'un iconoclaste, et, pour être conséquent avec toi-même, tu seras tenu de proscrire l'emblème sacré, non-seulement à l'école, mais partout où des mains pieuses l'ont posé. Ne crains pas, dans l'accomplissement de ton œuvre de fanatisme, de descendre jusque dans la cité des morts, où tu trouveras des tombeaux à violer. A la place des images saintes, tu devras accrocher celles dont la vue, d'après ta logique, devraient inspirer des sentiments nobles et élévés : la statue de Vénus, le portrait d'une Aspasie, des peintures d'hétaïres."

Mais voila que M. Griesbach et son journal s'indignent ! Ils protestent de leurs bonnes intentions et nous accusent de les noircir à dessein, en leur prêtant des sentiments et des aspirations qu'ils n'ont pas.

Nous ne leur avons jamais rien prêté, du moins gratuitement ; mais nous serons toujours là pour les payer de leur monnaie. Nous n'avons rien à faire avec les intentions de ces messieurs : c'est à leurs actes de la vie publique, c'est à leurs discours que nous nous en prenons ; et, en cela, nous usons d'un droit commun. Du reste, nous savons que, chez eux, il y a beaucoup plus d'ignorance que de mechanceté, Ils sont en brouille avec la logique.

Le COURRIER DE L'OUEST voudra bien gratifier M. Griesbach d'une amende honorable, si M. Griesbach a le bon esprit de répudier ses malheureuses paroles de la Salle Robertson, ainsi que ses injures à l'adresse des Catholiques et des Canadiens-français ; injures et diatribes qui lui ont attiré cette noble protestation de l'Hon, M. Cross :

MOI AUSSI JE SUIS PROTESTANT, MAIS SI, PAR PROTESTANTISME, ON DOIT ENTENDRE L'INTOLÉRANCE POUR LA RELIGION CHÈRE A MON VOISIN, POUR SES CONVICTIONS ET DES CROYANCES QU'IL CONSIDÈRE SACRÉES, JE NE SUIS PLUS PROTESTANT.

Votons tous pour le gouvernement Rutherford, parce que c'est le gouvernement qui va nous faire du bien

LES TERGIVERSATIONS

D'une Candidature indécise

Triste fin d'un triste Politicien

Le type de l'inconsistance chez les politiciens du parti Bennott, c'est M. Knight, candidat, battu d'avance, dans le comté de L'Eturgeon.

On sait que le parti de la Discorde, dans Alberta, a autant de programmes différents que d'intérêts divers à ménager, variant son refrain suivant les diverses localités et classes d'électeurs à cajoler.

Mais M. Knight bat le record de tous les autres.

Samedi dernier, à Namao, au milieu d'une assemblée d'électeurs réunis pour l'entendre, M. Knight leur a annoncé qu'il retirait la promesse déjà faite aux citoyens du Lac-la-Biche, dans sa fameuse lettre divulguée par le COURRIER DE L'OUEST.

Il a promis à l'assemblée des électeurs de Namao qu'il ne serait pas NEUTRE sur la question des écoles. Ne pouvant nier l'existence de sa lettre promettant neutralité, il a cru se tirer d'affaires, en disant que, la chose ayant été par lui reconsidérée, il avait finalement décidé de s'en tenir à l'adoption de la plateforme conservatrice concernmnt cette question.

Voilà pour Namao. Mais, là et alors, l'inconséquent M. Knight a commis un oubli très conséquent. Il a oublié de dire s'il a notifié de son nouveau changement de programme les électeurs du Lac-la-Biche, qui demeurent trop loin pour savoir ce qui se passe à Namao, la distance étant près de 200 milles.

Est-ce le fait d'un candidat honnête ? De plus, tergiverser sur des questions publiques de première importance, est-ce le fait d'une tête solide ?

Aussi inconsistant qu'une vieille femme et plus inconséquent qu'un enfant, M. Knight peut être sûr d'une chose, c'est que, dès le premier pas, il met fin à sa carrière naissante d'homme public. Passé cette fois-ci, il ne pourra même plus être candidat, à l'avenir. Il s'est rendu l'homme impossible.

Le résultat de son autre assemblée, celle de mardi dernier, à Turnip Lake, lui laisse entrevoir ce qui l'attend. Les électeurs en nombre avaient répondu à son appel, ainsi que l'hon. M. Cross, ce dernier pour lui donner la réplique. Avant de se retirer, les électeurs ont poussé trois hourras en l'honneur de M.M. Boyle et Cross, tandis que lui, Knight, n'a rien eu. Et, pourtant, c'était son assemblée. Que voulez-vous qu'on fasse d'un pareil représentant ?

Dans son parti, il y a bien d'autres hommes de paille, comme lui, dont il ne sera plus question après le 9 novembre.

Le COURRIER DE L'OUEST a donné, il y a quinze jours, la traduction française de la lettre aux électeurs du Lac-la-Biche. Aujourd'hui, nous reproduisons, ci-après, un fac-simile de l'original anglais, après avoir fait photographier cette lettre, telle qu'écrite et signée de la main même de M. Knight. Pour connaître son écriture, on n'aura qu'à lire.

En lisant, le lecteur sera à même de les juger tous, les immenses farceurs du parti de la contradiction et de la discorde civile. Car, apprendre à connaître l'un, c'est faire connaissance avec les autres.

Lac La Bich

To the electors of Lac La Bich
Having been selected at an influential convention held at Lammaas to contest the fourth coming election in the ~~nation~~ Province of Alta I solicite your vote and influence for the following reasons If elected I will strive for honest and efficient Government for the Province will support good measures no matter from which side of the house they emminate. Will if elected see that Lac La Bich gets its fair share of the money to be expended in the district whether you vote for me or not and will remain neutral on the school question

Mr. Alex Hunter has not promised to support me Frank Knight
Farmer
Witness [signature]

Les Torys de Vegreville ont reçu la visite de Sam Hughes.

Connaissez-vous Sam ? C'est le plus [...]leureux guerrier de la terre, si, du [mo]ins, on en croit ce que Sam dit de [lui]-même, les lettres qu'il a écrites et [en]voyées d'Afrique. Les Boers se sont [ba]ttus jusqu'au jour où ils ont appris [que] Sam était arrivé. Mais, dès lors, [sai]sis de terreur, ils se sont enfuis [dan]s diverses directions se cachant [dan]s les ravins, dans les trous, dans les cavernes, afin d'échapper à l'arme épouvantable de Sam, c'est-à-dire à sa mâchoire. Les membres du Parlement voudraient aussi prendre la fuite—mais ils ne le peuvent—quand Sam courroucé brandit son arme terrible sur le parquet de la Chambre. Quelquefois, cependant, ils s'échappent.... quand ils sont en congé. Mais alors Sam va jouer de sa mâchoire dans d'autres lieux, où il extermine les hommes.... à force de les faire bailler. A Toronto, le 25 février dernier, il rassembla une foule et la chauffa au rouge. Ecoutez-le parler (voir Débats, p. 2494) :

"Ce bill est la législation la plus tyrannique qui ait jamais été introduite en Canada. On dirait une loi des temps barbares. Mais il y a des carabines dans le pays ; on s'en servira si c'est nécessaire...... Les Catholiques Romains auront à se battre si on leur permet...... Les Protestants combattront comme un seul homme...... Les Galiciens combattront. Ils sont venus en Canada pour avoir la liberté."

Votons tous pour garder le gouvernement Rutherford, parce que c'est le gouvernement qui va nous faire du bien.

Votez contre les candidats du C. P. R.

Pie X et la France

Allocution adressée par le Souverain Pontife aux Pelerins du travail

Voici, les paroles que le Pape a adressées le 29 septembre aux pèlerins français qui lui étaient présentés par Mgr Delamaire, évêque de Périgueux:

"Je vous félicite des sentiments de vive foi dont vous êtes animés. La preuve de cette foi, vous la donnez chaque année en venant au centre de la catholicité pour vous retremper auprès des Tombes des Saints Apôtres et rendre hommage au vicaire de Jésus-Christ.

A mes félicitations je joins mes remerciements. Je vous remercie de la consolation que vous m'apportez, car, en vérité je vous le dis, j'aime la France, je veux le bien de tous les Français.

Ma première prière chaque matin, c'est de demander à Dieu que les fils de laFrance restent toujours attachés à leur foi catholique. Et cette prière est pleine d'espérance. Oui, quelque tristes que soient les temps présents, j'ai confiance dans la bonté et la miséricorde de Dieu.

Je vous demande d'unir à mes prières les vôtres, je vous le demande à vous surtout, mes fils qui êtes honorés du sacerdoce.

Priez et faites prier pour que la foi catholique qui a fait la France grande durant 16 siècles continue à la rendre toujours prospère et à rendre ses enfants toujours heureux.

Je vous prie de vous faire les interprêtes de mes sentiments, de porter mes paroles à vos frères de France. Dites-leur que je ne veux qu'une chose : la grandeur de la France et le bonheur de ses enfants sur cette terre et dans l'autre monde.

Que la bénédiction de Dieu descende sur vous, sur vos familles, sur tous ceux qui vous sont chers, sur tous ceux que vous avez dans l'esprit et dans le cœur.

Qu'elle descende sur la France entière pour que la France se montre--- ce qu'elle fut toujours--- la fille ainée de de l'Eglise.

Que cette bénédiction soit pour vous consolation et espérance. Et, comme gage, recevez la bénédiction apostolique.

ÇA ET LÀ.

Bien peu de gens connaissent l'existence d'une colonie florissante à Fort Providence, sur le Grand Lac des Esclaves. La petite ville est éclairée à l'électricité et jouit des accommodations du téléphone.

Attention à la rivière Pembina ! Il y a, vers le milieu du cours de cette rivière, une étendue considérable de terre vierge comme il ne s'en trouve guère de meilleures. Des explorateurs, qui ont passé par là, en revenant du Nord, s'en déclarent enchantés, ni plus ni moins. Ils rapportent que M. l'arpenteur Roy, de Québec, vient d'achever la sub-division de cette région en cantons, en sections, en quarts de sections. Comme à l'ordinaire, les sections comprennent 640 acres, et les quarts de section, ou lots de ferme, 160 acres. Cela veut dire une prise de possion prochaine par les colons ou les immigrants. Une moitié des terres sera disposée en concessions gratuites ou homesteads. Le reste sera vendu par une compagnie de chemin de fer probablement, le prix ordinaire étant de cinq piastres l'acre, $800.00 payables en six versements annuels. Dans cinq ans on se disputera ces terres à $10 et $15 l'acre. L'endroit en question est situé à 60 milles au nord d'Edmonton, à peu près la même distance que de Québec à Saint-Raymond, ou de Montréal à Sainte-Agathe des Monts. Cette distance n'a rien d'effrayant, d'autant plus que le chemin est bon, sans montagnes, sans roches. Le climat est excellent, comme dans tout le nord d'Alberta. Terre à blé et à pâturages. Chemin de fer dans un avenir très rapproché. C'est le temps d'acheter une section si possible, un quart de section au moins, ou de prendre un homestead.

Quel est le climat du pays situé à 200 milles au nord d'Emonton? La température est rigoureuse en hiver, splendide en été, tout comme dans le district d'Edmonton. Il s'améliore encore dans la direction nord-ouest. Ainsi, nous apprenons que, parmi les vallons de la Rivière à la Paix, il s'en trouve un capable de contenir aisément dix mille familles de cultivateurs : c'est tout un pays. Le climat serait plus avantageux encore qu'à Edmonton, plus favorable à la production agricole.

Quant à Edmonton, on sait que cette localité est située au centre d'une des régions les plus productives du monde.

Nord-Battleford est le type du pionnier dans la catégorie des villes. Celle-ci doit son existence au chemin de fer Canadian Northern, En avril dernier, l'emplacement était nu, pas la moindre cabane. Le sifflet de la locomotive vint y retentir, le 4 juin. Vers la fin de juillet, on y voyait cinquante edifices, magasins, boutiques, hôtels, etc. et un voisinage hérissé de tentes de toutes dimensions, servant temporairement de résidences ou de place d'affaires.

Saskatoon, Sask., a une population actuelle de 2,000 habitants. En prévision de l'avenir, la jeune ambitieuse a étendu son giron, c'est-à-dire ses limites, par l'annexion d'une sœur ainée sise au sud de la Saskatchewan. Le nom de cette dernière était Nutana, mot cris qui signifie "premier né."

REGINA.—Cette capitale provinciale est le centre de distribution pour l'immense territoire qui s'étend entre Calgary et Winnipeg, étant situé à 480 milles à l'est de Calgary et à 360 milles à l'Ouest de la métropole des prairies. On y voit quatre grands entrepots d'instruments agricoles, trois épiceries en gros, etc. Plusieurs édifices, plus ou moins considérables, ont été érigés cette année ou sont en voie de construction. La nouvelle église catholique devra coûter $40,000 ; le temple Knox, $50,000 ; la banque de Montréal, $50,000 ; l'hôtel de ville, $60,000 ; l'Opéra, $75,000 ; Bureau de poste et Douane, $80,000 à $100,000 ; deux hôtels, $16,000 et $18,000 ; nombre de résidences, $1,500 à $10,000.

Regina, que l'on dirait au milieu d'une plaine absolument nivelée, possède un aqueduc fonctionnant d'après le système basé sur les lois de la pesanteur La prise d'eau est à 7½ milles au nord-est de la ville, avec une tête, ou différence de niveau, de 89 pieds. L'approvisionnement suffirait à une population de 100,000 âmes.

CALGARY.—Ici, l'année dernière, il s'est construit des résidences pour un montant de $1,000,000. En 1905, pendant les sept premiers mois, on en a construit pour $630.000. En outre, sept églises nouvelles ont été ouvertes pour le culte, le coût de la construction variant de $35,000 à $65,000. Dans trois de ces églises, on a installé des orgues valant $5,003 en moyenne.

La première impression produite sur l'étranger qui arrive à Calgary, c'est le grand nombre des jolis édifices en pierre de taille. Il n'en est pas ainsi dans les autres villes de la prairie, où la brique rouge et le bois occupent toute la place.

EDMONTON.—Le premier novembre 1905 est arrivé, mais on ne voit pas encore venir les trains du Canadian Northern. On les attend tout même, puisqu'on fait des préparatifs pour les recevoir. La construction de la gare est déjà joliment avancée, ainsi que l'érection de la remise aux locomotives. La station sera un joli édifice à deux étages et demi ; dimension 118 x 33 pieds ; coût problable : $75,000.

La confection de ce chemin de fer espèce de nouveau transcontinental, a marché rapidement--- la pose des rails prolongeant la ligne de quatre milles par jour, vers lOuest--- jusqu'à ces dernières semaines. Mais la distance à franchir, pour le transport des matériaux, s'est accrue avec la progression des travaux ; de là, des retards imprévus. Les rails n'arrivant pas assez vite, le posage en est ralenti.

Le 27 juillet dernier, le premier train arrivait à Loydminster, 90 milles à l'ouest de Battleford, dernier endroit où ce même train avait sifflé le 4 juin, pour la première fois.

Le Tableau d'Eglise

(SUITE)

" Après tout, songeait l'artiste dans sa rêverie, c'est le bon Dieu de ma vieille maman. J'ai cru en lui, dur comme fer, dans mon enfance, et je ne suis par tout à fait certain que ce soit fini... Dans tout les cas, s'il y a une vie éternelle, je me présenterai avec un casier judiciaire assez chargé devant le bon Dieu, et, à tout hasard, pour qu'il ne me condamne pas au maximum de la peine, il faut que je mette, en son honneur, de la bonne peinture sur cette toile... Mais c'est singulier, depuis que j'ai ébauché mon Enfant-Jésus, voilà que les autres personnages de mon tableau me déplaisent. J'aurais dû y penser plus tôt, mais, auprès de cet enfant nu, qui représente l'innocence, en définitive, ça ne va plus, ce groupe composé de quelques farceurs et d'une coquine... Ah ! ça, qu'est-ce que j'ai donc ? Voilà que mon tableau me dégoute, à présent... Oui, j'y vois comme une espèce d'indécence. Si le curé de Dunkerque savait qui sont ces gens-là, bien sûr, il crierait au scandale... Ah ! que c'est drôle !... Est-ce je n'ai pas l'idée de gratter ces figures-là et de tout recommencer ?.... Mais tout est permis en art, voyons, pourvu qu'on fasse une belle œuvre... N'importe, j'ai beau me débattre, ça m'ennuie de reconnaitre ici ce vieux chéquard de Proll et cette drôlesse de Rose Clairon..."

Et pour chasser ce scrupule, le beau Georges alluma un cigare et s'en alla diner en ville.

※ ※ ※

Le lendemain, cependant, la même sensation désagréable importunait encore, troublait même Clémentz, quand le petit Jules arriva pour la séance, toujours accompagné du grand-papa, mais, cette fois, porté par sa mère.

C'était vrai pourtant qu'elle avait du charme, même quelque beauté, cette Léonie, cette toute jeune veuve. Un peu fanée, soit, par le chagrin et par la fatigue ; mais comme son sourire douloureux découvrait des dents pures ! Et quelle candeur, quelle bonté dans ses grands yeux tristes ! Quoique bien usée et ternie, sa robe de deuil lui allait bien, à l'ouvrière ayant du goût, à la Parisienne. Et, pour dévêtir son enfant, pour le poser dans son giron, elle eut des gestes si délicats, si caressants !

" Gardez la pose ! cria Georges enthousiasmé. Mais je la tiens, ma bonne Vierge, et en voilà de la vraie tendresse, de la maternité pour de bon !... Vite ! un peu d'essence et le couteau à palette, que je fasse disparaître cette cabotine et sa grimace hypocrite !... Ah ! merci, ma petite Léonie... C'est bien votre nom, n'est-ce pas ?... Et il faut absolument vous arranger pour me donner quelques séances, hein ?

--- Monsieur... certainement... on fera son possible, répondit la jeune femme surprise et confuse.

--- A merveille ! Nous prendrons jour tout à l'heure... Mais, cet après-midi, je vais finir le mioche."

Joyeux, plein de verve et de courage, chantonnant un petit air entre ses dents serrées, comme il faisait dans les meilleurs moments de travail, le peintre se remit donc à son Enfant-Jésus, et, tout en travaillant, ses idées de la veille lui revenaient.

Il avait honte de lui-même. Le fait d'avoir donnée à la Vierge Marie les traits de la trop galante actrice du Gymnase lui apparaissait comme une sorte de sacrilège. Comment n'avait-il pas protesté, quand ces affreux sceptiques de camarades lui avaient proposé une pareille turpitude ? Est-ce que, sans s'en douter, il était devenu tout à fait comme eux, sans respect pour ce qui est respectable, pour ce qui est sacré ? Eh ! non, heureusement, et il avait encore un bon fond, il fallait le croire, puisqu'il comprenait à présent son erreur et reconnaissait sa faute. Et, gaiement, il prenait et résolution de la réparer.

" Tant pis, je bouleverserai, je recommencerai mon tableau... Je lui dois bien cela à ce gentil petit bon Dieu, pour me punir de lui avoir donné pour compagnons, sur cette toile, un escroc comme ce Mercerel, un concussionnaire comme ce Proll, et les autres aussi, le coureur de dots, l'écrivain vénal, l'exploiteur du populo, le juge inique et vendu... Parbleu ! Je n'ai pas absolument oublié son évangile, à celui qui est né le jour de Noël. Il a horreur des mauvais riches comme ceux que je voulais mettre à côté de lui. Il est, avant tout, le Dieu des humbles, des pauvres gens, des simples de cœur, qui n'ont pas que des vertus, cela va sans dire, mais à qui il a bien raison d'appliquer la loi Bérengér, puisqu'ils font leur purgatoire sur la terre... C'est dit. Je chambarde ma NATIVITÉ et je ne veux plus y admettre que des figures de braves gens."

En ce moment même, les yeux du peintre se portèrent sur le vieil ouvrier qui, assis sur une chaise basse, souriait à son petit-fils.

" Encore un nouveau modèle trouvé, songea l'artiste. C'est ce bonhomme-là, avec son regard de grand-papa, qui me posera mon saint Joseph..."

Et, après avoir donné quelques coups de pinceau sur la cuisse ronde de son Enfant-Jésus, il murmura, en s'adressant à la gracieuse image :

" Sois tranquille, mon amour de petit bon Dieu, je vais bientot te débarrasser de toute cette canaille."

※ ※ ※

De crainte d'être surpris par les gens qui venait flâner dans son atelier, Georges consigna sa porte, fit dire par sa consierge qu'il avait dû s'absenter subitement de Paris et se claquemura chez lui. Au bout de quelques jours, il avait déjà repeint toute sa sainte Famille. Le grand-père, en saint Joseph, rêvait, au second plan, accoudé sur le dos de l'âne, et Léonie, à genoux près de la crèche et les mains jointes, adorait, avec une expression de visage à la fois virginale et maternelle, son petit Jules devenu, sur la paille blonde et lumineuse, un délicieux BAMBINO.

Puis, ayant largement payé ses modèles et après leur avoir dit qu'il avait des amis dans les bureaux de la guerre et qu'il tâcherait d'obtenir le retour du frère soldat comme soutien de famille, il reçut la visite de cinq modestes personnages qu'il avait convoqués par des lettres pressantes et qui vinrent tour à tour lui prêter leur bonne figure pour ses cinq bergers.

C'étaient d'anciennes connaissances, du temps qu'il n'était qu'un pauvre rapin de l'atelier Gérôme, logé dans un garni de la rue Monsieur-le-Prince et dinant à vingt-deux sous. Depuis douze ans qu'il habitait le quartier Monceau et qu'il s'attablait souvent, pour manger des truffes, entre deux dames décolletées, avec cinq ou six verres, grands et petits, devant son assiette, il les avaient beaucoup négligés, lâchés même --- tranchons le mot --- ces compagnons de sa première jeunesse. Mais c'étaient de braves cœurs sans rancune, et tous les cinq furent très contents quand Clémentz leur proposa d'être représentés, houlette en main et vêtus d'une peau de mouton, autour de la crèche.

Deux d'entre eux avaient été camarade de Georges à l'Ecole des Beaux-Arts,---Radet, le peintre de natures-mortes, fameux pour ses panneaux de salle à manger, où il amoncelle les écroulements de fruits d'automne, les énormes pâtés, les appétissantes venaisons, mais qui, marié tout jeune et père de quatre enfants, ne se nourrit guère, dans son modeste logement au fond de Vaugirard, que de bœuf au choux et de pommes de terre à l'huile, ---et Loriot, le paysagiste-animalier, que sa spécialité de coqs et de poules n'a pas enrichi, et qui reste, les trois-quarts du temps, chez des paysans, portant blouse et sabots, à étudier ses volailles.

C'était aussi dans ses années de misères que Georges Clémentz avait connu deux autres de ses modèles volontaires,---Métayer, garçon très jovial et toujours en train de rire, qui, pour faire vivre les siens, était forcé de rengainer sa bonne humeur pendant plusieurs heures par jours, en sa qualité d'employé chez un entrepreneur de pompes funèbres,---et Lauzat, sous-chef à la ville de Paris, un homme de devoir, fait pour le mariage et la paternité, mais resté célibataire afin de soigner une sœur infirme.

Seul, le cinquième berger, celui du premier plan, était un professionnel ; car Clémentz tenait à peindre une belle barbe blanche, et le père Massue jouissait, à cette égard, d'une grande célébrité dans les ateliers, sous le sobriquet de Vieux-Fleuve. Mais, par un hasard ironique, il se trouva que cet ancien sapeur des grenadiers de la garde, médaillé à Metz, en 1870, avait justement perdu ses petites économies dans le Panama et était une victime du chéquard Proll, à qui il allait être substitué dans l'étable de Bethléem.

En s'inspirant de ces honnêtes visages, de ces physionomies empreintes de franchise et de bonhomie, Clémentz acheva son ADORATION DES BERGERS. Il y dépensa généreusement toutes ses ressources de coloriste, déploya toute sa virtuosité de palette. Mais, de plus, il donna à ces personnages un caractère intime et profond ; et l'œuvre de ce blagueur sans croyance exprima, dans son ensemble, la piété simple et naïve, la foi du charbonnier. L'artiste n'a jamais rien fait d'aussi bon : il ne fera jamais rien de mieux.

Quand le tableau fut tout à fait terminé, le beau Georges voulut s'accorder une pétite distraction. Il n'avait pas encore vu la pièce à succès des Variétés. Il mit son habit et sa cravate blanche, s'en fut dîner au Café Anglais et, de là, au théâtre. Comme il passait devant les baignoires pour gagner son fauteuil d'orchestre, il fut légèrement frappé sur l'épaule. C'était un coup d'éventail de Rose Clairon qui l'arrétant devant la loge où elle venait de s'installer, en toilette tapageuse, avec Mercerel et Saturnin Proll.

"Vous voilà donc de retour, beau Georges ? dit la comédienne. J'espère que vous allez vous remettre au travail... Avez-vous encore besoin de moi pour votre bonne Vierge ?

---Et de moi pour saint Joseph ?

---Et de moi pour le vieux berger ?

Surpris par la brusque rencontre, le peintre hésita un peu avant de répondre. Impossible de dire à ces trois Parisiens pourris, pas plus qu'aux autres gens du même monde, qu'ils les avait trouvés de trop mauvaise compagnie pour son Enfant-Jésus. C'eût été se brouiller avec toute sa coterie, toute sa clientèle. Hélas ! il avait besoin d'eux. Il se tira d'embarras par un gros mensonge et par une petite lâcheté.

"Ma foi, non, mes enfants... Elle me déplait maintenant, ma NATIVITE, et j'y renonce... La bondieuserie, ce n'est décidemment pas dans mes cordes."

* * *

Pas fier de lui du tout, Georges fit emballer son tableau dès le lendemain et l'expédia à Dunkerque, avec une lettre où il priait instamment le curé d'installer la toile dans la chapelle de la Vierge, d'une façon toute discrète, sans qu'on en parlât dans journaux locaux, même dans la *Semaine Religieuse* du diocèse. Le prêtre, bien qu'assez étonné, se conforma au désir de l'artiste. L'ADORATION DES BERGERS de Clementz est donc là désormais, mal éclairée, ayant l'air de se cacher, d'avoir honte, pareille à la bonne action d'un fanfaron de vice,

Le beau Georges a repris sa vie accoutumé, qui n'est certes pas de nature à lui inspirer de pensée religieuse. Pourtant, ce mois-ci, quelques jours avant Noël, il éprouva le besoin impérieux, nostalgique, si l'on peut dire, de revoir son chef-d'œuvre.

Pour n'être reconnu de personne, il voyagea par le train de nuit, prit un fiacre fermé à la gare, en arrivant à Dunkerque, et se fit conduire à l'église. Elle était solitaire et fort obscure, par ce matin d'hiver. Du tableau plongé dans l'ombre, à peine visible, on distinguait à peu près nettement que l'Enfant-Jésus, les bras ouverts, sur la paille rayonnante.

Georges tomba dans une tristesse où se mêlait un remords confus. Pour la première fois, ce jouisseur, seulement ambitieux d'argent et de vanités se jugea sévèrement. Il songea que c'était justice, après tout, que ce tableau, le seul dont il aurait pu attendre un peu de vraie gloire, restât inconnu, enfoui dans ce coin. Ce fut comme un réveil de sa conscience. Il se dégoûta. Puis sa mélancolie devint moins amère, s'attendrit un peu. Il se souvint de son enfance innocente, de sa mère si pieuse et si bonne, et, sentant sous ses paupières le picotement d'une larme, il essaya de se rappeler une prière...

Le pas du sacristain qui venait allumer les cierges sur l'autel de la Vierge, pour la messe matinale, tira l'artiste de sa douloureuse rêverie.

"Il faudra que je revienne ici de temps en temps," se dit-il

Georges n'est pas encore mûr pour le repentir, pour la vérité chrétienne. Mais patience. Il s'est promis de revenir et, parfois, dans son existence agitée, il pense à son Enfant-Jésus, qu'il se félicite d'avoir peint entouré de braves gens et qui, là-bas, au fond de cette pauvre église, lui tend les bras.

FRANÇOIS COPPÉE,
Membre de l'Académie Française.

La politique libérale signifie : Paix et Progrès

Le Courrier de l'Ouest

Paraissant tous les Samedis

Conditions de l'abonnment
(Payable invariablement d'avance)

Un an - - - $2.00
Six Moi - - - $1.00

Toutes communications et lettres doivent être addressées: Courrier de l'Ouest; Edmonton, Alta., Boite 25.

NOTES LOCALES

M. O. Terrault, autrefois de la maison Révillon Bros., est de retour d'un voyage dans la province de Québec. Il est entré au service de la maison Larue & Picard et invite ses amis et clients à continuer de l'honorer de leur confiance. De son côté, nous sommes certains qu'il ne s'en rendra pas indigne.

Les offices du dimanche ont lieu comme suit à l'Eglise St. Joachim :
8 hrs, a. m., Messe basse et sermon
10.30 hrs, a. m., Grande Messe et sermon.
2.30 hrs p.m., Cathéchisme.
7 hrs p. m., Sermon et Bénédiction du Saint-Sacrement.

M. J. Legendre, fabricant de vins à Victoriaville, Québec, était à Edmonton ces jours derniers. Après s'être renseigné sur les affaires locales et les chances d'avenir, M. Legendre est retourné à Victoriaville, décidé de revenir au printemps avec sa famille.

MM. J, E, Laurencelle et L. Bureau sont revenus dimanche dernier de leur voyage aux Etats-Unis. En quittant Edmonton, il y a un mois, ils se sont arrêtés à Glacier, dans les Montagnes Rocheuses, d'où la neige les a chassés. Ils ont visité ensuite Vancouver, Victoria et Seattle et se sont embarqués dans cette dernière ville pour San-Francisco et Los Angeles, en s'arrêtant à Cel Monte et à Santa Barbara. Ils sont enchantés de leur promenade.

LE RÉV, PÈRE LEDUC.—A l'occasion du départ du Rév. Père Leduc, d'Edmonton, pour St. Albert, les Catholiques de la paroisse de St. Joachim d'Edmonton, étaient accourus en grand nombre à la soirée d'adieu organisée par les dames catholiques, lundi dernier. Deux jolies adresses, l'une française, l'autre anglaise, furent lues au Rév. Père. On présenta plusieurs jolis cadeaux et une bourse bien garnie. Le Rév. Père Leduc a remercié en termes touchants ses paroissiens pour ces marques d'estime. Il accepte bien les cadeaux, mais demande la permission d'offrir la bourse à leur église pour aider à l'achat d'un nouvel autel. Jamais, dit-il, je n'oublierai les bons catholiques d'Edmonton avec qui j'ai vécu les dix dernières années.

Le Père Leduc, s'en va au palais épiscopal de St. Albert, laissant la paroisse d'Edmonton entre les mains de son digne successeur, le Rév. Père Jan.

RAYMOND, Alta.—La culture de la betterave à sucre donne, cette année, une production de 25,000 tonnes, le double de la récolte de l'année dernière. Les cultivateurs obtiennent $5.00 la tonne pour leurs betteraves.

M. Geo P. Roy, D. L. S., de Québec, qui a passé la saison d'été à arpenter au nord d'Edison, est de retour à Edmonton. M. Roy rapporte que la terre est excellente dans ces régions.

—Vos vers sont mauvais, jeune homme.
—Ah !
—Puis ils n'ont que six pieds...
—C'est un défaut ?...
—Oui, car s'ils avaient douze pieds...
—Ils seraient plus longs...
—Non, ils pourraient se sauver plus vite.

M. John Perkins, représentant la Dominion Shoe Co., de Québec, est de passage à Edmonton.

ST. ALBERT.

Saint-Albert avait quatre candidats libéraux. MM. Gariépy et Guilbault ayant eu la générosité de s'effacer pour ne pas diviser les amis du bon gouvernement, il ne reste plus que MM. Boudreau et McKenny sur les rangs.

Quel que soit le résultat de cette contestation électorale, un partisan du gouvernement Rutherford sera élu, aucun conservateur n'ayant osé se présenter.

Le parti libéral aurait désiré une élection par acclamation dans Saint-Albert, mais les amis en ont jugé autrement, et il n'est pas facile de se prononcer pour l'un ou pour l'autre des candidats, tous deux ayant des titres et pouvant compter sur l'appui d'un bon nombre de supporteurs.

Saint-Albert est la seule division de la province où les Canadiens-français sont la pluralité. En général, nous dit-on, il leur plairait d'être représentés par un des leurs. Mais on sait aussi que les Canadiens-français n'ont par l'habitude de faire de cette considération une question capitale.

Une chose certaine, c'est qu'ils savent ce qu'ils ont à faire et qu'ils le feront.

MORINVILLE.

Noces d'Argent de Mr et Mde C. Turgeon

Dimanche, le 15 octobre, avalt lieu à Morinville la célébration du 25ième anniversaire de mariage de M. Cléophas Turgeon, Ingénieur au Département du Feu à Edmonton.

Au nombre des personnes qui assistaient à la réunion, on voyait deux vieillards, deux oncles de M. Turgeon, M.M. Louis et Antoine Boissonneault, qui avaient assisté il y a vingt-cinq ans au mariage de leur neveu à St-François de Beauce, Province de Québec.

Cette fête de famille, célébrée au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis, a été très touchante, en dépit de la note gaie qui a règné tout le temps.

Il y eu présentation d'adresse et et plusieurs jolis discours de prononcés, notamment par M.M. le Docteur Roy et Wilf. Gariépy.

Nous prions M. et Mde Turgeon de joindre nos félicitations à ceux de leurs nombreux amis.

Voici les noms des convives présents au banquet :

Mr et Mde Louis Turgeon, Mr et Mde Roch Detonnancourt, Mr et Mde Mr et Mde Louis Labbé, Mr et Mde Ed. Labbé, Mr et Mde Noël Boissonneault, Mr et Mde H. Boissonneault, Mr et Mde Picard, Mr et Mde Roy, Mr et Mde Tessier, Mr et Mde Chs. Lajoie, Madame Brault, Madame Verrier, Madame J. H. Gáriépy, Madame Ed. Lambert, Melle M. Gariépy, Melle H. Labbé, Melle Mary Labbé, Melle F. Labbé, Melle H. Tonnancourt, Melle M. Turgeon, Melle E. Turgeon, Melle E. Lambert, Melle A. Lambert, Melle Mary McDonald, Mr W. Gariépy, Mr L. P. Landry, Mr Léo Savard, Mr Syfroid Turgeon, Mr Uldéric Labbé, Mr Noël Turgeon, Mr Jos. Turgeon, Mr Louis Boissonneault, Mr Cyprien Boissonneault, Mr P. E. Lessard, Mr E. Joyal, Mr Dr Roy, Mr J.-Bte Lambert, Mr L. G. Picard, Mr Albert Trempe, Mr T. Delage, Mr Véreau, Mr A. Guertin, Mr Henri Brault, Mr Octave Laferrière, Mr P. Lambert.

Donnez vos votes pour des principes, non pas des discours.

A Propos de Saint-Albert.

On apprend que l'élection de M. Boudreau est chose certaine dans Saint-Albert.

M. Boudreau n'est pas un libéral de fraîche date, mais un vieil ami fidèle; un ami que le parti a trouvé dans les mauvais jours comme dans les bons.

Nous croyons savoir que son élection serait agréable à Sir Wilfrid Laurier.

VOTEZ POUR BOUDREAU.

Il n'y que deux candidats canadiens-français dans la présente lutte électorale. LE COURRIER DE L'OUEST, organe dévoué aux Canadiens-français, ne peut dissimuler le plaisir que nous aurions d'apprendre l'élection de nos deux amis ; cela soit dit sans abuser du sentimentalisme national—qui n'est pas dans notre programme.

A Travers Alberta.

Un explorateur a bien voulu nous passer les notes suivantes :

MON CHER M.,

J'ai été très occupé à préparer des rapports sur diverses matières, qui ne pouvaient être remises à plus tard, et, en conséquence, n'ai pu vous donner des notes de mon voyage plus tôt.

Partant d'Edmonton en voiture, je me suis rendu à Wetaskiwin. Il y avait trois ans que je n'avais pas fait le chemin.

Leduc et Millet ont tous les deux grandi, l'un est presque une ville, l'autre, un village assez considérable et apparemment prospère.

De Wetaskiwin je me suis rendu à Red Deer. J'allais là relativement à une passe migratoire pour le poisson dans un barrage construit par la "Blindman Electric Power Co.," sur la rivière Blindman. A l'eau haute il y aura un pouvoir de 20,000 chevaux, à l'eau basse, 1,000 chevaux, cela en employant une turbine, Avec deux turbines, on obtiendra le double. La compagnie se propose de fournir le pouvoir aux villages le long du chemin de fer Calgary & Edmonton. Les travaux commenceront dès qu'il y aura des commandes pour une force de 150 chevaux.

En revenant de Red Deer je suis passé par le Lac Buffalo, près de Lacombe, L'achigan déposé dans ce lac, il y a trois ans, autant qu'on peut s'en assurer, donne de bons résultats. Aucun de ces poissons n'a été trouvé mort et ceux qui ont été pris démontrent que la croissance est satisfaisante.

Le Lac Buffalo est très abondant en poissons communs. Plus de cent tonnes de poissons doivent y être pris chaque automne, de sorte que le lac est une source de nourriture très importante pour les colons.

Pour un endroit de cet étendue, Lamerton fait un commerce assez considérable. On y trouve un bon hôtel et la compagnie "Buffalo Lake Trading," que contrôle maintenant M. Jos. Emerson, a un beau magasin contenant un stock assez considérable pour suffire à un centre beaucoup plus grand. Les marchandises sont arrangées comme dans les grands magasins de ville.

Au Lac Buffalo nous avons essuyé une tempête de neige, qui a duré 24 heures et chassé le gibier. Les poules de prairies sont rares cette année ; on les dit en nombre considérable à l'est de Camerose, mais de ce côté, de même que les apparitions angéliques, elles sont peu nombreuses et très distancées.

Du Lac Buffalo, je suis allé, toujours en voiture, à Camerose, passant par Duhamel et le lac Dried Meat, et ensuite à Wetaskiwin. M. Jos. Emmerson, autrefois de Belmont, est maintenant garde-pêche pour le lac Dried Meat.

Camerose est un centre très progressif où on est à construire deux élévateurs. A en juger par les mulons dans les champs, ces élévateurs auront toute la besogne qu'il pourront expédier.

De Wetaskiwin je me suis rendu en voiture au lac Pigeon. Il y a maintenant un bon chemin tout le long. Ce lac sera un jour un lieu de plaisir pour les habitants de Wetaskiwin. Une belle grève, bonne eau, chasse et pêche, tout s'y trouve. Et à ce sujet on entendra parler du lac Pigeon plus tard.

Du lac Pigeon nous nous sommes rendus au lac Battle. La vallée de la rivière Battle est très belle et le lac Battle, une jolie nappe d'eau. Cette vallée et ce lac sont à peu de chose près les plus jolies endroits que j'aie rencontré au Nord Ouest.

VILLE D'EDMONTON.

Listes des Voteurs Municipaux.

Une copie de la liste des voteurs pour l'année qui commence est maintenant placée à l'Hôtel-de-Ville. Tout voteur dont le nom n'est pas sur la liste peut le faire ajouter. Un blanc d'application sera fourni sur demande. Toutes les applications devront parvenir au soussigné le ou avant le 15 novembre, 1905.

GEO. J. KINNAIRD,
Secrétaire-Trésorier

Il n'y a pas d'effets sans causes. Si vous redoutez les effets, supprimez la cause.

Il n'y a pas de principes sans conséquences. Si vous n'aimez pas les conséquences, *renoncez aux principes.*

Il n'y a pas d'argumentation sans conclusion. Si la conclusion se retourne contre vous, c'est que votre argumentation est vicieuse.

M. Griesbach est très mortifié de voir que ses principes conduisent à des conséquences ridicules et absurdes. Mais c'est à lui-même qu'il doit s'en prendre, non à son voisin.

Qu'il retire ses principes, et les conséquences seront retirées.

Quand M. Griesbach et son journal injurient leurs semblables, leurs insultes deviennent une cause dont l'effet est de leur attirer des représailles désagréables.

Tant que la cause subsistera, l'effet s'ensuivra."

M. Griesbach et son journal ont tort de se plaindre.

Au Poll, jeudi prochain !

La première élection provinciale d'Alberta est annoncée pour jeudi prochain, 9 novembre.

La lutte sera courte, mais vive et décisive.

Que tous les supporteurs du bon gouvernement prennent leur place au premier rang des combattants.

La bataille va se livrer entre la politique du Fair Play et la politique de l'Intolérance.

Il n'y peut y avoir de doute sur le résultat. Les électeurs de langue française, du moins, ne trahiront pas leur cause.

Canadiens, la patrie vous appelle au devoir, jeudi prochain, 9 novembre !

MOI AUSSI, JE SUIS PROTESTANT, MAIS SI, PAR PROTESTANTISME, ON DOIT ENTENDRE L'INTOLÉRANCE POUR LA RELIGION CHÈRE A MON VOISIN, POUR SES CONVICTIONS ET DES CROYANCES QU'IL CONSIDÈRE SACRÉES, JE NE SUIS PLUS PROTESTANT.

Paroles de l'Hon. C. W. Cross

HAULTAIN et le revenu des terres.—Dans sa lettre à Sir Wilfrid, où il proteste contre tout ou à peu près, M. Haultain conclut par ces paroles (voir page 3609) :

"Je ne refuse pas d'admettre qu'un revenu immédiat, devant augmenter avec la population et reposant sur la certitude, ne puisse, à la longue, se trouver aussi satisfaisant que la probabilité d'un revenu provenant, déduction faite des frais, d'une administration locale de ce domaine public."

Listes d'assemblées Libérales devant se tenir dans les divisions électorales de L'Eturgeon, de Stony Plain et de Victoria :

Partridge Hills	6	nov
Stony Plain Centre	6	"
Belmont	7	"
Bruderheim	8	"
Beaver Hills	8	"
Spruce Grove	8	"
Namao	8	"